

GRAND NANCY

Une zone de baignade sur les... rives de la Meurthe

La Meurthe ? La baignade y est interdite. Mais, canicule ou pas, on devrait pouvoir se baigner au bord de la rivière cet été, à Nancy. Grâce à l'installation, par la métropole du Grand Nancy de grands bassins aquatiques de plein air en accès gratuit.

4 0,1 degrés sous abri le 24 juillet 2019 : le record est historique et date d'une époque sans Covid ! 37°7 : c'est la température maximale atteinte le 31 juillet dernier en pleine année Covid. Quelle sera alors la situation météorologique et sanitaire du prochain été ? Bien malin celui qui peut répondre. Mais si le mercure s'envole, on sait que les possibilités de baignade extérieures restent limitées à quelques sites dans le département.

Sur la Méchelle, où l'eau de la Meurthe s'est améliorée ces dernières années, la baignade reste interdite pour des raisons sanitaires et de sécurité : seules les activités nautiques y sont autorisées. Et pourtant : on pourra faire



Les bassins, installés côté Picot, feront 25 m de long pour des profondeurs de 1,2 m et 60 cm. Photo ER/Ghislain UTARD

trempe... sur la rive.

C'est en tout cas l'ambition affichée par la Métropole avec l'installation d'une base de loisirs sur ce même secteur. Mathieu Klein en avait d'ailleurs fait un des projets de son mandat avec la volonté d'offrir au public une sorte

de Nancy plage ou à tout le moins un espace de vie, de loisirs, de nature pour les citadins. D'autant que la piscine de plein air Louison Bobet a disparu du paysage avec le projet Grand Nancy Thermal, privant provisoirement la cité ducale d'espaces

aquatiques extérieurs.

Ainsi, des animations seront proposées sur chaque rive l'été prochain, côté Tomblaine et côté Nancy. Cette base de loisirs sera en accès libre et proposera notamment deux bassins aquatiques hors sol pour lesquels

les appels d'offres sont lancés. Rien à voir avec une patageoire. Un premier bassin démontable fera 25 m de long sur 12 de large avec une profondeur de 1,2 mètre. Le second affichera 25 m sur 8 et une profondeur de 0,6 m. L'ensemble sera installé côté stade Picot pour des raisons techniques et d'espace. Au menu également : une zone à jeux d'eau de 200 m² pour les plus petits.

La métropole du Grand Nancy injecte pas moins de 300 000 € dans l'opération. Les bassins devraient être opérationnels du 15 juin au 31 août. Sur la rive nancéienne, la base de loisirs proposera des espaces de détente avec des activités en lien avec les clubs. Sachant évidemment que la « prairie » aménagée en 2018 permettra de lézarder au bord de l'eau.

Sauf poursuite de la crise, le secteur de la Méchelle devrait ainsi connaître un visage estival particulièrement animé ! Selon Hervé Féron, vice-président aux grands équipements, le détail sera présenté dans les prochaines semaines.

Ghislain UTARD